

Olivier Joseph

Louis Pasteur et les Alpes du Sud



Club Samizdat

Club Samizdat...

Hommage aux livres dissidents et clandestins de l'ex-URSS, cette collection propose souvent ses ouvrages en mode nomade, par une diffusion dans les boîtes à livres.

Le jeu est simple: vous prenez ce livre en indiquant *sur la fiche en fin d'ouvrage* la localisation de la boîte et, après lecture, vous le déposez dans une autre boîte, pour de futures lectrices et lecteurs.

Vous pouvez aussi faire part à l'éditeur de votre sentiment de lecture, par mail:

edi.deleatur@gmail.com

Bonne lecture!



Ce livre est en copyleft.

*L'éditeur autorise
sa diffusion libre et gratuite.*



Licence Creative Commons

L'auteur restreint l'autorisation de commercialiser son œuvre – identifiée (BY) – à ceux qui en feront la demande auprès de lui (NC), à condition d'en respecter le mode de diffusion choisi (SA).

Olivier Joseph

*Louis Pasteur
et les Alpes
du Sud*

Club Samizdat

Avertissement

La presque totalité des citations d'archives de ce livre provient des documents contenus dans la liasse 5 M 31 des archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence.

Pour simplifier la lecture, certaines citations d'archives sont intégrées au texte sans guillemets mais en italiques.

L'orthographe des textes cités a été respectée.

Drame à Méailles

Le 25 février 1886, Léon Honnorat, *avocat-avoué* à Castellane, écrit une lettre pressante au sous-préfet de cette même ville. Il y a *quelques jours*, un parent par alliance vivant à Méailles, Casimir Sauvan, a été mordu par un chien que l'on pense enragé. Comme l'article 10 de la loi du 21 juillet 1881 sur la police sanitaire des animaux le stipule, le chien soupçonné d'être enragé a été abattu, *décision qui ne peut être différée[e] sous aucun prétexte*. Sa dépouille a été conservée à la mairie de Méailles. Si la rage de l'animal est soupçonnée, elle n'est pas prouvée car, poursuit Léon Honnorat, le *défaut de vétérinaire a empêché jusqu'ici l'examen*. Et il conclut :

si ce chien était enragé, M. Sauvan n'aurait plus qu'une ressource : recourir aux soins de M. Pasteur. La chose est grave, il y va de la vie d'un père de famille.

Léon Honnorat termine sa missive par une demande de soutien des autorités préfectorales au malheureux Sauvan.

La nouvelle est transmise sans délai au préfet des Basses-Alpes, à Digne. Le lendemain, 26 février, le préfet expédie deux télégrammes qui témoignent de l'attention qu'il porte à cette affaire. Ces dépêches sont placées sous le signe de l'urgence car le préfet sait qu'une morsure par un animal rabique doit être traitée le plus rapidement possible. Le premier télégramme est adressé au ministre de l'Agriculture :

prière faire savoir si monsieur pasteur consentirait à traiter père de famille indigent mordu par chien hydrophobe se rendant à Paris au frais du dept.

Le second est destiné au sous-préfet de Castellane :

adressez moi rapport sur situation de fortune et de famille pour allocation de secours si possible.

Le 27 février, deux gendarmes de la brigade d'Annot, le brigadier Jules Graziani et Germain Vert, se rendent à Pont-de-Gueydan, au confluent du Var et du Cou-

lomp, à une quinzaine de kilomètres en aval de Méailles. Les deux gendarmes rencontrent à Pont-de-Gueydan leurs collègues d'Entrevaux qui les informent que, la veille, le docteur Mathieu qui réside depuis deux ans dans cette ville s'est rendu à Méailles en urgence

à l'effet de procéder à l'autopsie d'un chien du sieur Eÿffred Balthazar âgé de 66 ans, berger à Méailles, soupçonné d'être atteint d'hydrophobie qui avait été abattu et qui avait mordu à une jambe, il y a quelques jours, le sieur Sauvan Casimir, âgé de 38 ans, propriétaire à Méailles, et la jeune fille Marie Laugier, âgée de 13 ans, demeurant également à Méailles [...]

Le chien objet de l'autopsie de Monsieur Mathieu docteur en médecine ayant été reconnu hydrophobe, il serait prudent d'après notre avis de faire abattre tous les chiens mordus ou soupçonnés de l'avoir été afin de prévenir les accidents qui pourraient surgir.

Monsieur le maire d'Annot a pris un arrêté en prévision des ordres supérieurs qui prescrit de ne laisser sortir aucun chien, lundi jour de foire et mardi lendemain.

Tout comme le courrier de Léon Honnorat, le rapport des gendarmes est imprécis sur la date exacte de l'accident: *il y a quelques*

jours. Mais il apporte quelques précisions importantes, notamment sur les acteurs du drame.

Comme les premiers courriers et télégrammes le laissaient entendre, le lieu concerné est Méailles. Situé sur le rebord occidental d'un vaste plateau agricole, à 1 000 m d'altitude, le village s'étage au sommet d'une falaise calcaire qui domine le torrent de la Vaïre, affluent du Coulomp en aval d'Annot, lui-même affluent du Var à Pont-de-Gueydan. Méailles est entourée de sommets compris entre 2 000 et 2 700 m d'altitude – les pics de Rent, du Coyer, du Ruch –, qui l'enferment dans le haut de la vallée. En face du village de Méailles, une route conduit à La Colle-Saint-Michel, à 1 430 m d'altitude, et débouche sur la haute vallée du Verdon, à Thorame-Haute. Le village de Peyresq, perché à 1 500 m d'altitude, ferme le cirque de Méailles au nord. Les communications vers le haut Verdon ne sont pas aisées ; la ligne de chemin de fer reliant Digne à Nice par Annot et Saint-André-les-

Alpes vient tout juste d'être concédée, le 17 août 1885, à titre « éventuel », à la *Société marseillaise du crédit industriel et commercial et de dépôts* et les premiers avant-projets des ingénieurs des Ponts et Chaussées sont en cours d'élaboration. À cette date, le tracé de la voie ferrée par la vallée de la Vaïre et un tunnel sous La Colle-Saint-Michel ne sont pas encore définitivement envisagés et la création d'une gare à Méailles n'est pas prévue.

Méailles compte 466 habitants en 1886, dont les trois-quarts vivent dans le village et le dernier quart dans des écarts situés de part et d'autre de la Vaïre. Après un pic démographique en 1851 à 637 habitants, la commune a perdu 27 % de sa population en trois décennies.

La vie économique et administrative de Méailles est d'abord tournée vers la ville d'Annot, chef-lieu du canton, distante de presque huit kilomètres et que l'on atteint en deux à trois heures de temps en passant par le village du Fugeret. Une fois rendu à Annot, les relations avec la sous-préfecture de Cas-

tellane et la préfecture de Digne nécessitent de franchir le col de Toutes-Aures, à 1124 m d'altitude, lieu de passage le plus aisé entre les vallées de la Vaïre et du Verdon. Si le climat de la vallée de la Vaïre est de type méditerranéen, les influences alpines y sont marquées, avec d'abondantes chutes de neige en hiver qui rendent les communications difficiles.

Le chien soupçonné d'être enragé est celui du *sieur Eyffred Balthazar*, décrit par les gendarmes comme étant berger alors que le recensement, effectué en juin de la même année, le désigne comme cultivateur. Mais les deux occupations ne sont pas exclusives l'une de l'autre: il est vraisemblablement cultivateur et berger. Né le 27 février 1820, Balthazar Paulin Eyffred vit au quartier de la Beaumette, situé à mi-pente entre la route de La Colle-Saint-Michel et la Vaïre, en rive droite du torrent. Marié à Élizabeth Bonnet, Balthazar Paulin Eyffred a six enfants, quatre garçons et deux filles nés entre 1843 et 1859. En 1886, seul leur avant-dernier fils, Pierre Capitan, né en 1857, vit avec eux. Balthazar

Paulin est illettré, comme en attestent l'absence de sa signature et la mention du maire lors de son mariage et lors des déclarations de naissance de chacun de ses enfants.

La présence d'un chien dans le foyer n'est pas généralisée dans les villages de montagne en cette fin du XIX^e siècle. En effet, ces animaux sont des bouches supplémentaires à nourrir. S'ils sont présents, avec une utilité quelconque, ils sont éliminés sans états d'âme lorsque la maladie ou la vieillesse rend impossible l'accomplissement de leurs fonctions. Jusqu'au début du XIX^e siècle, les troupeaux sont presque exclusivement gardés par leurs bergers. Ce siècle voit cependant la présence des chiens augmenter dans les zones rurales et montagneuses pour la garde des troupeaux et celle des fermes isolées, jusqu'à connaître un apogée vers les années 1880.

Le rapport des gendarmes Graziani et Vert nous apprend encore que ce sont finalement deux personnes qui ont été mordues par le chien. Le premier nom indiqué est

celui de Casimir Sauvan qui vit avec son épouse Marie et leurs quatre enfants dans le village, au quartier de la Font-Vieille. Mais une fillette, Marie Laugier, a aussi été victime de l'animal. Âgée de 11 ans, et non de 13 comme l'écrivent les gendarmes, elle habite avec ses parents, François Laugier et Philippine Toussaine Fortoul, deux sœurs et un frère plus jeunes ainsi qu'un *berger domestique*, au quartier de La Clap, situé juste en face du village sur la rive opposée de la Vaïre.

Enfin, des détails sont fournis quant aux suites que les maires de Méailles et d'Annot donnent à ce drame en appliquant strictement la loi de 1881 et l'arrêté préfectoral du 29 juin 1881, qui prescrivent :

l'abattage immédiat des chiens et des chats enragés et des animaux des mêmes espèces qui ont été mordus par des animaux enragés ou soupçonnés de l'être.

L'abattage des animaux rabiques ou soupçonnés de l'être résulte de l'impossibilité de diagnostiquer la maladie pendant son incubation, comme l'expliquent les membres du

Comité consultatif des épizooties chargés de rédiger le projet de loi de 1881 :

la durée de la période de l'incubation de la rage chez le chien peut varier depuis huit jours jusqu'à huit mois, et au-delà même ; et en présence de cette incertitude qui rend impossible une séquestration sérieuse, le parti de l'abatage des chiens et des chats que l'on doit considérer comme suspects, parce qu'il y a lieu de craindre qu'ils aient été mordus, est le parti que l'humanité réclame. C'est à cette condition seule que la rage des animaux carnivores peut être réfrénée et, conséquemment, que l'homme peut en être le plus possible préservé.

Afin de savoir si le chien qui a mordu Casimir Sauvan et Marie Laugier était enragé, le docteur Mathieu met en œuvre le savoir de son époque en autopsiant l'animal. Comme tous les médecins de la fin du XIX^e siècle, il fonde son diagnostic sur l'observation des symptômes et sur les lésions visibles après la mort de l'animal. Il recherche des signes caractéristiques dans le système nerveux : une congestion ou une inflammation du cerveau et du bulbe rachidien, considérées comme la trace d'une atteinte nerveuse typique de la rage. Il examine aussi

la gorge et le pharynx, souvent enflammés et encombrés d'une bave épaisse, correspondant à la difficulté d'avaler observée chez les animaux hydrophobes. Dans l'estomac, la présence de corps étrangers – paille, bois, terre, cailloux – avalés pendant la phase d'agitation renforce encore la suspicion. Ces indices anatomiques, associés aux comportements anormaux de l'animal avant sa mort – agressivité, salivation, peur de l'eau –, constituent alors une preuve convaincante de la rage.

Le dimanche 28 février au matin, le rapport du docteur Mathieu ainsi qu'un bocal contenant certains organes du chien sont sur le bureau du sous-préfet de Castellane, qui télégraphie aussitôt la nouvelle au préfet. Afin d'éviter les indiscretions d'un employé des Postes et Télégraphes ou de l'administration préfectorale, il en code l'information cruciale : le chien de Balthazar Paulin Eyffred était bien enragé.

Rapport docteur mathieu 4016 9000 0655 8775. Je vous l'adresse aujourd'hui. Famille me réclame réponse ministre agriculture.

Dans la foulée, il poste le rapport du médecin dont la conclusion apporte une nouvelle information à propos du chien : *il a mordu [...] d'autres chiens, des poules et des brebis.*

La rage

En cette fin du XIX^e siècle, la rage n'est pas, et n'a d'ailleurs jamais été, un problème sanitaire majeur. Pour la France, malgré les carences des données chiffrées, on peut estimer le nombre de cas déclarés à 800 environ entre 1850 et 1880. Le nombre de décès est plus difficile encore à établir : les rares statistiques disponibles montrent une vingtaine de décès annuels, tandis que celles de la préfecture de police de la Seine, pour l'année 1878, indiquent 103 mordus et 24 décès. Mais ces chiffres sont vraisemblablement sous-estimés.

Le principal réservoir de la rage est composé de chiens errants et, dans une moindre mesure, de loups. Les analyses phylogénétiques modernes montrent que le virus de la rage classique dérive d'un ancêtre commun

de *lyssavirus*, hébergé par des chauves-souris insectivores, d'où plusieurs lignées se sont diversifiées au cours de l'évolution. Les données moléculaires suggèrent qu'un unique saut d'espèce s'est produit probablement vers 1000 avant l'ère commune, lorsque le virus ancestral des chauves-souris s'est adapté à des carnivores terrestres, notamment les canidés sauvages comme les loups et les chiens. Ce transfert a conduit à la formation d'une lignée distincte, dite *cosmopolitan dog lineage*, à l'origine de la rage canine moderne. Dès l'Antiquité, la maladie est décrite chez le chien, confirmant l'ancienneté de cette adaptation.

Les animaux malades sont affectés dans leur fonctionnement neuronal et montrent des signes d'agitation et d'agressivité anormaux, des réactions spasmodiques à la vue de l'eau – ce que l'on nomme *hydrophobie* – et une hypersalivation. La mort intervient très rapidement.

Le virus se transmet aux humains par des morsures d'animaux malades, chiens, parfois chats domestiques, plus rarement par des

loups. Elle n'est quasiment pas transmissible entre humains.

Ce *lyssavirus* présent dans la bave des animaux malades entre dans les tissus humains et gagne le système nerveux où, après une période d'incubation de quelques semaines à quelques mois, il provoque des troubles neurologiques irréversibles. La mort intervient alors presque systématiquement, par étouffement. La maladie terrifie non pas en raison de sa propagation fulgurante et à large échelle comme la peste, la variole et le choléra, mais en raison des souffrances indicibles des malades, très impressionnantes pour leur entourage.

Connue depuis des siècles, la maladie est combattue par des moyens dérisoires et inefficaces à l'exception d'une éventuelle cautérisation au fer rouge ou à l'acide de la plaie immédiatement après la morsure. Devant l'incapacité de la science médicale à guérir la maladie, les médecins du XIX^e siècle se tournent, dans les années 1860-1880, vers les animaux qui en sont porteurs. Des lois sont votées afin de contrôler l'errance des chiens

et l'on voit aussi se développer des méthodes d'émoussement des dents des chiens et l'extirpation de la langue de ce que l'on pense alors être un ver à l'origine de la maladie.

Louis Pasteur s'intéresse scientifiquement à la rage au début des années 1880. Aidé de médecins et de laborantins, il met au point une méthode de guérison à l'aide de virus atténués qui proviennent de chiens enragés et qui sont cultivés dans des cervelles de lapins. Le traitement élaboré dans le laboratoire de la rue d'Ulm consiste à injecter, le plus rapidement possible après la morsure, chaque jour pendant dix jours, de l'extrait de cervelle de lapin contaminé. Les injections débutent par un virus fortement atténué et se terminent par des virus extraits la veille de chiens enragés. Le système immunitaire des patients s'accoutume jour après jour à la présence de la maladie et permet la guérison.

Le traitement mis au point par Louis Pasteur modifie radicalement des pratiques empiriques connues et mises en œuvre depuis longtemps: la variolisation et la vaccination. Dans les années 1880, Pasteur

change la compréhension scientifique sur les agents pathogènes des maladies et sur la manière de les traiter: il montre que les microbes sont les agents de nombreuses maladies. Pour soigner, il utilise l'agent infectieux lui-même, et non plus une forme voisine bénigne, mais l'affaiblit ou le tue dans des conditions contrôlées, de manière à provoquer l'immunisation sans déclencher la maladie elle-même.

Le souhait de Casimir Sauvan

Lorsqu'il reçoit le message du sous-préfet l'informant que le chien de Balthazar Paulin Eyffred était enragé, le préfet des Basses-Alpes note, en marge: *télégraphié immédiatement à Pasteur par télégramme privé ne recevant aucune réponse du ministre.* Il informe son subordonné par retour de télégramme de cette décision personnelle qui passe outre la hiérarchie ministérielle.

Entretemps, à Castellane, Léon Honnorat a fourni au sous-préfet les informations demandées à propos de son parent que les autorités préfectorales pensaient être

indigent. Ce dernier en informe aussitôt le préfet :

M. Honnorat déclare au nom du sieur Sauvan que celui-ci dont la position de fortune est aisée veut aller à Paris à ses frais et qu'il désire seulement savoir si M. Pasteur consentira à le traiter dans le cas où l'autopsie du chien qui l'a mordu conclurait à la rage. Je vous prie donc de vouloir bien me faire télégraphier la réponse du ministre de l'agriculture et de mon côté je vous ferai parvenir dès réception le rapport de M. le Docteur Mathieu.

Louis Pasteur entre en scène

Le lendemain, lundi 1^{er} mars, le préfet reçoit un télégramme de Louis Pasteur, expédié à 9 h 20. Le texte en est bref :

*oui pouvez envoyer personne mordue pourquoi perdre temps en prevenant ministre
pasteur*

Rassuré par la réponse de Pasteur qui court-circuite le ministre de l'Agriculture et impose le savant comme seule autorité décisionnaire, le préfet informe le sous-préfet :

Je reçois réponse affirmative de monsieur pasteur faites partir monsieur sauvan immédiatement et répondez moi je n'ai pas perdu une minute

Le sous-préfet n'a pas perdu de temps non plus. Dès qu'il a su que le préfet avait pris la liberté d'alerter directement Louis Pasteur, il a, de sa propre autorité lui aussi, accéléré le mouvement :

je fis prier M. Honnorat d'engager d'urgence son parent à partir sans attendre la réponse de l'illustre savant et à passer à la préfecture, à Digne, avant de se diriger sur Paris.

La machine administrative s'enraie

Le mardi 2 mars, Casimir Sauvan n'a pas paru dans les locaux de la préfecture de Digne... Pourtant, de Méailles à Digne, les voitures de transport public assurent le déplacement en une journée environ. Prévenu par son supérieur, le sous-préfet s'inquiète :

J'ai télégraphié hier à maire Méailles de faire partir immédiatement M. Sauvan et de me faire connaître par dépêche heure départ de ce dernier, je n'ai pas reçu de réponse. Je lui ai télégraphié encore dès réception de votre télégramme d'aujourd'hui et j'ai invité en même temps docteur Mathieu d'adresser par courrier ce soir à préfecture où M. Sauvan pourra le prendre attendu

qu'il a été prévenu d'avoir à y passer le bocal contenant matières de l'autopsie.

Le 3 mars, tôt dans la matinée, Casimir Sauvan est enfin à Digne. Reçu par le préfet, il l'informe qu'il n'a été prévenu du message de Louis Pasteur que le lundi 1^{er} dans la soirée. Le préfet télégraphie aussitôt ses remontrances au sous-préfet :

Comment se fait-il que M. Sauvan n'ait été prévenu que lundi à huit heures du soir. Il y a là une incurie coupable de la part du maire ou de l'adjoint en l'absence du premier.

En attendant de trouver les responsables de cette *incurie coupable*, il fait accompagner Casimir Sauvan à la gare PLM de Digne afin qu'il rejoigne Paris le plus rapidement possible. Et il en informe Louis Pasteur :

Malgré mes diligences l'homme faisant l'objet de mon télégramme de dimanche soir n'est parti que ce matin et arrivera demain à Paris à 11 heures du matin.

Après l'admonestation du préfet, le sous-préfet de Castellane mène l'enquête et démêle l'enchaînement des faits qui ont retardé le départ de Casimir Sauvan. Il en

relate le détail dans une lettre du même jour, 3 mars, adressée au préfet :

M. Honnorat écrivit le jour même dans ce sens et en termes formels. Lundi, vers 1 heure, quand j'ai reçu votre télégramme affirmatif, M. Honnorat pensait – comme moi du reste – que sa lettre devait être en ce moment parvenue à M. Sauvan et nous croyions ce dernier prévenu et se préparant à partir. Néanmoins, je tenais à prendre toutes les précautions, et comme Méailles n'a pas de bureau télégraphique, je l'engageai à presser le départ de son parent par un télégramme et l'envoi d'un exprès quelconque d'Annot dans cette commune. M. Honnorat, hésitant à prendre cette résolution qu'il jugeait inutile, j'envoyai moi-même une dépêche officielle qui fut remise à M. Latil, maire de Méailles, à Annot même où il se trouvait en ce moment, à l'occasion de la foire. M. Latil dut terminer ses affaires et comme il faisait sans doute ce voyage à pied – ce qui représente d'Annot à Méailles, 2 à 3 heures de temps, il ne put notifier mon télégramme à l'intéressé que à 7 ou 8 heures.

Quoi qu'il en soit, j'estime qu'eu égard aux difficultés des communications et tout en faisant la part des hésitations probables qui ont pu se produire dans l'esprit de M. Sauvan et de ses préparatifs de voyage, il était matériellement impossible que ce dernier fût informé à temps pour prendre le courrier de Digne, à Annot, entre 7 et 8 heures.

À Méailles, le conseil municipal ne laisse pas passer ce contretemps et pointe du doigt les responsabilités dans l'espoir de faire modifier enfin les modalités de distribution du courrier :

le Conseil municipal de Méailles réclame de nouveau que la distribution des lettres ait lieu, comme dans ces derniers temps, le jour même de leur arrivée à Annot et non le lendemain comme cela se pratiquait dans le passé et rétabli par une décision récente.

Depuis 1882, en effet, les élus de Méailles rédigent des vœux destinés au préfet des Basses-Alpes afin de corriger cette situation. Le 20 février, quelques jours avant les morsures du chien enragé de Balthazar Paulin Eyffred, le conseil municipal rappelait une fois encore à l'autorité administrative que le facteur d'Annot quittait le chef-lieu du canton avant l'arrivée du courrier de Digne.

Dans le cas de Casimir Sauvan, les remontrances du conseil municipal de Méailles sont spécieuses car le télégramme du sous-préfet aurait pu lui être remis si le maire de la commune s'était mis en route dès sa réception

peu après 13 h à Annot. Pour un marcheur habitué le trajet s'effectue en moins de deux heures. En pressant le pas, Casimir Sauvan pouvait monter dans la voiture publique en partance d'Annot en début de soirée. Mais le maire de Méailles a préféré terminer ses affaires à Annot...

Le voyage entre Méailles et Digne

De Méailles, il a fallu deux heures pour que Casimir Sauvan gagne Annot. De là, le voyage s'est poursuivi dans une voiture publique, de nuit, comme en attestent les télégrammes qui accompagnent les péripéties de Casimir Sauvan.

En temps habituel, le trajet est long et fastidieux. On n'ose imaginer ce qu'il advient lorsque la neige encombre les chemins et la route.

Or, justement, il a neigé d'abondance...

Le mois de décembre 1885 a connu une première vague de froid qui a figé la totalité du territoire métropolitain au-dessous de 0 °C. Puis, après un bref redoux pour la période des fêtes de Noël, la neige a fait son

apparition à la mi-janvier. Partout le paysage blanchit, notamment à Paris où Paul Signac peint plusieurs toiles représentant Montmartre, la gare de Bois-Colombes et le boulevard de Clichy enneigés.

Les montagnes des Alpes sont, elles aussi, ensevelies sous la neige. À la mi-février, il neige de nouveau dans les Alpes du Sud. La neige est signalée par les journaux de la région à partir du 12 à Digne, à Gap et à Grenoble. Le courrier de Castellane à Grasse est retardé de neuf heures en raison d'une couche de neige de 50 cm sur la route.

Lorsque le chien de Balthazar Paulin Eyfred mord Casimir Sauvan et Marie Laugier, le temps ne semble plus être aux précipitations neigeuses, mais le paysage est immaculé et les routes recouvertes d'une bonne épaisseur de neige.

Si l'on en croit les auteurs, voyageurs, géographes et administrateurs qui décrivent les Basses-Alpes au XIX^e siècle, les vallées du Verdon et de la Vaïre sont alors coupées du monde en hiver.

Or les documents qui composent ce dossier d'archives montrent que, bien au contraire, les hommes vont et viennent dans les vallées de la Vaïre et du Coulomp. À Castellane, Léon Honnorat est informé de la blessure de Casimir Sauvan à Méailles. Les gendarmes d'Annot se déplacent, le docteur Mathieu monte d'Entrevaux à Méailles, le maire de cette commune se rend à la foire d'Annot... Et si le voyage de Casimir Sauvan jusqu'à Digne est retardé, la neige sur les chemins et les routes n'y est pour rien.

Un Méaillais à Paris

Nous ne savons rien du voyage de Casimir Sauvan vers Paris si ce n'est qu'il a pris le train, comme l'indique le télégramme du préfet à Pasteur du 3 mars. Si l'état des routes a peu changé depuis des siècles entre Méailles et Digne, les relations entre la préfecture et les grandes villes régionales ainsi qu'avec la capitale se sont notablement améliorées depuis une dizaine d'années. La desserte ferroviaire entre Digne et Saint-Auban a été ouverte à la circulation des voyageurs

le 27 novembre 1876 et la ligne de Marseille à Lyon par le col de Lus-la-Croix-Haute et Grenoble a été mise en service fin juillet 1878.

L'heure d'arrivée indiquée par le préfet dans son télégramme à Pasteur – *11 h du matin* – nous permet de reconstituer à la minute près le voyage de Casimir Sauvan à l'aide de l'Indicateur Chaix de cette année-là. Il est monté à Digne dans l'omnibus de 9 h 15 et est arrivé à Saint-Auban à 10 h 01 ; il a patienté vingt minutes pour prendre place dans le train n° 416 en provenance de Marseille et à destination de Lyon. Il était impossible que Casimir Sauvan se dirige vers Marseille car les horaires ne lui permettaient pas d'être à l'heure pour y monter dans l'Express n° 14 qui arrive à Paris le lendemain matin à 11 h 15. C'est donc nécessairement vers le nord que se dirige le train dans lequel il monte. Deux arrêts d'environ 25 minutes à Veynes, entre 12 h 39 et 13 h 04, puis à Grenoble, de 16 h 56 à 17 h 20, ont permis à Casimir Sauvan de profiter rapidement des buffets pour se restaurer : soit il y a déjeuné

et dîné en vingt minutes, soit il a acheté un panier à provision pour 3 francs environ. Dans ces paniers en osier, qui participent des nouvelles « mobilités alimentaires » liées au développement des chemins de fer, il trouve une assiette, des couverts, un verre, une serviette, et un repas froid composé d'un assortiment de viandes – rosbif, côte de mouton, volaille rôtie, jambon, pâté de foie gras... – de légumes, de fruits et d'une petite bouteille de vin ou de bière. Une fois rassasié, il restitue le panier au personnel du PLM dans une gare suivante. Arrivé à 22 h 16 en gare de Lyon Perrache, Casimir Sauvan en repart à 22 h 40 par l'Express n° 14 parti de Marseille à 14 h 04 qui le dépose sur le quai de la gare de Lyon, à Paris, à 11 h 15 du matin.

À son réveil, lorsque pâlit l'aube du 4 mars 1886, Casimir Sauvan n'est certainement pas dépaysé par la vue qui s'offre à lui : le temps s'est dégradé depuis le 28 février et plus significativement encore depuis 1^{er} mars dans le nord et l'est de la France et la neige a fait son apparition. Il a neigé au nord de

Lyon, où les premiers flocons sont tombés en Saône-et-Loire le 3 mars. À Fontainebleau, où le train de Casimir Sauvan passe vers 10 h du matin, les équipages de chasse à courre ont été empêchés par la présence d'une épaisse couche de neige.

La tempête de neige est plus importante encore au Royaume-Uni où toutes les relations sont interrompues, notamment en direction de l'Écosse, et où les trains sont bloqués voire accidentés en raison de nombreuses congères. À Étretat, Claude Monet peint les premières neiges dans la campagne normande. Puis il revient en région parisienne, à peu près au moment où Casimir Sauvan y arrive, et il peint les paysages enneigés à Giverny et dans les alentours.

Les quantités de neige tombées à l'est de Paris sont telles que la Seine entre bientôt en crue, emporte notamment des écluses situées à Marly, en aval de la capitale, et inonde les champs alentour. Plus en aval encore, le fleuve déborde à Giverny où Claude Monet installe une fois encore son chevalet et peint les champs inondés.

Ce temps hivernal, très froid et neigeux, ne saurait impressionner Casimir Sauvan. De la gare de Lyon, les jambes robustes d'un montagnard de Méailles ne font qu'une bouchée des 2,6 km qui le séparent du laboratoire de la rue d'Ulm. À moins que sa blessure ne l'incite à faire la dernière partie de son voyage dans un omnibus ou un tramway à traction hippomobile de la Compagnie générale des Omnibus.

Une fois dans le laboratoire de Louis Pasteur, la trace de Casimir Sauvan disparaît car le registre qui comportait les fiches des patients de ce mois de mars est introuvable : la Bibliothèque nationale de France conserve les registres de la vaccination contre la rage jusqu'à la fin du mois de novembre 1885 et le Musée Pasteur ceux à partir du mois de juin 1886.

Mais un long article rédigé par Henri de Parville, journaliste scientifique pour de nombreux journaux et rédacteur en chef de la revue de vulgarisation *La Nature*, nous permet de découvrir ce qui se passe dans

les murs du laboratoire de la rue d'Ulm une dizaine de jours après le passage de Casimir Sauvan :

En arrivant à 11 heures du matin, rue d'Ulm, nous trouvons à la porte de l'école normale une animation extraordinaire. Des groupes sont formés sur le trottoir, et à travers les grilles nous apercevons dans le jardin une foule bizarre, une sorte d'agglomération cosmopolite étrange, où apparaissent à la fois les coiffes de nos paysannes, les peaux de mouton des moujicks russes et jusqu'à la veste de Brandebourgs d'un hongrois et l'uniforme d'un gendarme français. Tous ces braves gens attendent l'heure des inoculations, en se promenant, en causant; quelques-uns même semblent très gais; une commune espérance brille dans tous les yeux. Cependant on aperçoit quelques visages blêmes, convulsés par un effroi plus fort que la volonté. Ce sont surtout les visages des nouveaux venus, de ceux qui viennent pour la première ou la seconde fois. Ils n'ont pas encore eu le temps d'être gagnés par la confiance des autres, et on devine qu'ils restent sous l'empire d'une affreuse idée fixe.

Il y a là aussi des enfants, des bébés qui pleurent et crient dans toutes les langues.

C'est ici vraiment le triomphe de l'égalité. Jamais on n'a pu rêver une réunion où les rangs soient plus confondus et oubliés.

Le 4 mars, Casimir Sauvan n'est vraisemblablement pas le seul à franchir pour la première fois les grilles de l'École normale supérieure. Entre le 1^{er} et le 18 mars, ils sont 170 dans son cas, soit presque 10 par jour.

Comme tous les patients, Casimir Sauvan doit recevoir dix fois le traitement en autant de journées. Il loge vraisemblablement dans un hôtel des alentours de la rue d'Ulm et, si ses moyens ne le lui permettent pas, il peut être pris en charge grâce à la générosité des personnes qui soutiennent Pasteur.

Au terme du traitement, Casimir Sauvan a survécu à la morsure du chien enragé de Balthazar Paulin Eyffred. Puis il s'en est retourné vers Méailles où il s'est éteint le 20 novembre 1919, à l'âge de 71 ans.

Marie Laugier, l'oubliée des archives

La petite Marie Laugier, mentionnée dans le rapport des gendarmes Graziani et Vert, n'apparaît pas dans les échanges entre le préfet et le sous-préfet. La seule urgence qui semble mobiliser les deux hommes concerne

l'agriculteur et chef de famille d'âge mûr qu'est Casimir Sauvan.

Pourtant, nous avons la certitude que Marie Laugier s'est rendue à Paris, qu'elle a rencontré Louis Pasteur et qu'elle a survécu à la morsure du chien enragé de Balthazar Paulin Eyffred. Et c'est Pasteur lui-même qui l'annonce au préfet des Basses-Alpes dans son second et dernier télégramme, daté du 6 mars :

Aucun danger pour petite fille.

Revenue de Paris, Marie Laugier figure dans les recensements de la commune de Méailles de 1891 et de 1896. Après cette dernière date, elle disparaît des registres de l'état civil et des recensements où elle ne figure ni parmi les jeunes mariées ni parmi les décédées. Il semble qu'elle soit allée s'établir ailleurs, comme de nombreux autres Méaillais.

De l'anecdote à l'Histoire

Ce dossier semble bien anecdotique. Il est pourtant porteur d'une information capitale : la date de ces événements.

En effet, la morsure par le chien de Balthazar Eyffred a lieu à la fin de février 1886, soit quatre mois après l'annonce par Louis Pasteur de la découverte du vaccin contre la rage et de son efficacité, lors d'une séance historique à l'Académie des Sciences, le 26 octobre 1885.

Le compte très régulier que fait alors la presse parisienne des visiteurs de la rue d'Ulm, illustres ou inconnus, français ou étrangers, dans les premiers mois de la vaccination antirabique, permet de savoir qu'à la date du 1^{er} mars 1886, Louis Pasteur a complété la vaccination de 350 personnes mordues par des animaux enragés. En réalité, le chiffre est de 385 car 35 d'entre elles sont en cours de traitement. Marie Laugier et Casimir Sauvan prennent rang juste après : ils furent donc parmi les tout premiers à être vaccinés contre la rage.

Quant au premier télégramme expédié par Louis Pasteur au préfet des Basses-Alpes le 1^{er} mars 1886 à 9 h 20 du matin, il est dicté par le savant quelques heures avant l'une de ses plus notables communications à l'Acadé-

mie des Sciences, qui est aussi l'une des plus importantes dates de l'histoire de la médecine. C'est en effet ce jour-là que Louis Pasteur annonce la création d'un établissement qui sera bientôt connu sous le nom d'Institut Pasteur.

Cette date de 1886, qui fait se rencontrer l'anecdote locale et l'Histoire en marche, permet de répondre à une question essentielle : combien de temps faut-il pour qu'une révolution médicale aussi importante que la vaccination contre la rage soit connue, comprise et acceptée dans un petit village des Alpes du Sud ?

La réponse est simple : la nouvelle du succès de la vaccination contre la rage s'est propagée comme une traînée de poudre en France et à travers le monde. Elle est arrivée à Méailles très rapidement : parmi les journaux publiés dans les environs proches du village, *Le Journal des Basses-Alpes*, hebdomadaire édité à Digne, publie la nouvelle le 1^{er} novembre seulement, mais *Le Petit Marseillais*, journal le plus lu de la région, l'annonce en page 2 sur deux colonnes le

28 octobre et *Le Petit Niçois* sur trois colonnes à la une, le 29 octobre.

À Méailles, certains habitants sachant lire et recevant des journaux nationaux ou régionaux, ont assurément eu connaissance de la nouvelle. Cela peut être les instituteurs Édouard Bonnet et François Fabry ou l'institutrice Marie Fournier, le cafetier Émile David, le maître d'hôtel Émile Germain, le curé Joseph Fabry ou son confrère à la retraite Joseph Imbert, ou encore le maréchal des logis à la retraite Faure.

S'ils fréquentent assidument les bancs de l'église Saint-Jacques de Méailles, les Sauvan et les Laugier ont pu avoir connaissance de la découverte de Louis Pasteur par l'intermédiaire des prêtres de la paroisse qui sont vraisemblablement lecteurs du nouveau journal catholique *La Croix*. Le quotidien annonce la nouvelle le 28 octobre 1885 en première page sous la forme d'un entrefilet de huit lignes dans la rubrique *La Journée*, située à gauche immédiatement sous le calvaire qui orne la Une. Par la suite et jusqu'à la date de la mor-

sure de Casimir Sauvan et de Marie Laugier, *La Croix* publie dix-huit articles ou entrefilet consacrés aux efforts de vaccination de Louis Pasteur. La seule note discordante dans ce concert de louanges venues des milieux catholiques conservateurs et encore très fortement anti-républicains est publiée le 15 décembre 1885 : « On semble oublier saint Hubert » s'exclame un correspondant du journal.

On parle beaucoup de M. Pasteur et de ses cures merveilleuses. Il traite avec succès, paraît-il, les malades atteints de la rage. Avec tant d'autres, je rends hommage à son talent et surtout à la volonté persévérente qui lui a valu cette magnifique découverte. Il est certainement un bienfaiteur de l'humanité. Très modeste, dit-on, et, ce qui le grandit à mes yeux, bon chrétien. On le comptera parmi les grands hommes de notre époque? Mais, comment se fait-il qu'on semble oublier saint Hubert?

Depuis des siècles, saint Hubert a guéri par milliers des malades comme ceux de M. Pasteur, et quel que soit le degré de la maladie. Un témoin oculaire m'a dit l'avoir vu guérir instantanément un homme apporté lié et la bouche écumante à l'autel de saint Hubert. Et combien d'autres qu'on pourrait citer.

Ce rappel de l'efficacité des prières à saint Hubert et du pèlerinage à son sanctuaire

des Ardennes belges ne semble pas retenir l'attention de Casimir Sauvan. C'est au savant de l'École normale supérieure qu'il fait confiance, et à lui seul :

si ce chien était enragé, M. Sauvan n'aurait plus qu'une ressource : recourir aux soins de M. Pasteur. La chose est grave, il y va de la vie d'un père de famille

écrivait Léon Honnorat dans son premier courrier du 25 février 1886. Il en est vraisemblablement de même pour les parents de Marie Laugier.

Mais, en cette fin du XIX^e siècle, la maîtrise de la lecture et de l'écriture n'est pas rare dans les pays de montagne où, dans le moindre village, des régents des écoles, choisis et rémunérés par les communautés, ont scolarisé des générations de garçons depuis la fin du Moyen Âge. Et ces compétences sont encore moins rares avec le développement continu de l'instruction scolaire dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Casimir Sauvan a donc très bien pu lire lui-même la nouvelle de la découverte du

vaccin contre la rage. En effet, l'acte de son mariage avec Marie Fortoul montre qu'il maîtrise l'écriture ainsi que tout son entourage ; aux côtés de sa signature figurent celles de son épouse, de sa mère Adélaïde Sauvan, et des quatre témoins : Jean-Claude Eiffred, Adrien Latil, Pascal Joseph et Jacques Aillaud. Seule manque la signature de la mère de l'épouse, Marie Rose Giraud. Il en va de même pour François Laugier et Philippine Toussaine Fortoul, les parents de Marie, qui signent leur acte de mariage.

La presse que peuvent lire les familles Sauvan et Laugier, et leurs entourages à Méailles, n'est cependant pas nécessairement unanime sur les bienfaits de la découverte de Louis Pasteur. S'ils sont républicains radicaux, Casimir Sauvan et François Laugier peuvent avoir sous les yeux des journaux participant activement à une critique virulente de Louis Pasteur et de sa vaccination contre la rage.

Or, il n'est pas improbable que ces deux pères de famille soient sensibles aux sirènes du radicalisme et soient convaincus que la

République est au bout du rouleau. Cette presse et les élus politiques qui l'aiment vilipendent en effet les élus républicains modérés, dits *opportunistes*, dénoncent la corruption politique, les errements parlementaires, la mollesse des élus contre les réactionnaires, les velléités de modération de l'action anti-religieuse d'une partie des républicains envers les catholiques réactionnaires au nom de la liberté de conscience... Autant d'affrontements politiques qui sont à l'origine du renversement du gouvernement de Jules Ferry quelques mois auparavant et qui s'expriment encore plus fortement lors des élections de 1885 où la droite et les radicaux de gauche gagnent en puissance, préfiguration du boulangisme de la fin de cette décennie.

Dans les Basses-Alpes, le vote protestataire porte à l'Assemblée nationale trois députés radicaux : Andrieu, Proal et Suquet. À Méailles, ils obtiennent la presque totalité des suffrages exprimés, très largement devant la liste des républicains opportunistes.

Il est donc vraisemblable que Casimir Sauvan et François Laugier aient eu connais-

sance des arguments politiques des candidats radicaux.

Or le radicalisme et la presse radicale sont les fers de lance des oppositions les plus critiques et virulentes envers Louis Pasteur et le vaccin contre la rage pour plusieurs raisons d'ordre essentiellement politique. À travers la personne de Louis Pasteur c'est un proche de l'empereur Napoléon III qui est dénoncé. On lui reproche tout d'abord son catholicisme et sa collaboration à l'ordre impérial. Il lui est ensuite reproché de confondre facilement la recherche scientifique, la production de vaccins et un enrichissement personnel notoire. Enfin, portée par les plus virulents des radicaux, comme Louise Michel, c'est une critique forte de l'activité scientifique de Pasteur qui dénonce à la fois son travail de laboratoire sur d'invisibles microbes au détriment d'une médecine de terrain et le soupçon d'une intrusion de plus en plus forte de l'État dans la sphère de l'hygiène intime et familiale au nom d'une dangereuse volonté de contrôle généralisé de la population.

En 1885, cette critique politique de la science microbiologique qu'inventent Louis Pasteur et ses collaborateurs de la rue d'Ulm rejoint celle des mouvements antivivisectionnistes qui dénoncent sans répit les animaux sacrifiés pour faire avancer la science pasteurienne. Elle rejoint aussi celle des médecins opposés à toute vaccination, qui nient la réalité des travaux de Pasteur et critiquent, sans preuves tangibles toutefois, une fausse médecine de laboratoire fabriquant artificiellement des maladies plus dangereuses encore que celles qu'elle prétend soigner.

À l'annonce du vaccin contre la rage, ces critiques déjà anciennes contre Louis Pasteur deviennent plus virulentes encore et trouvent écho dans certains journaux, principalement ceux du radicalisme de gauche particulièrement présent dans le conseil municipal de Paris et, donc, au centre des préoccupations de la presse de la capitale.

Dans *L'Intransigeant*, de très nombreuses critiques sont publiées contre Louis Pasteur et le vaccin antirabique. En janvier 1886, on lit ainsi, sous la plume du docteur Henri de

Castelnau, plusieurs attaques virulentes du travail de Pasteur :

Quand nous voyons des savants comme M. Pasteur, dont nous avons favorablement apprécié les travaux plus d'une fois, faire semblant de discuter une question scientifique ardue en invoquant seulement les faits qui sont en apparence favorables à sa thèse et en négligeant ou dissimulant ceux qui lui sont contraires, le tout pour arriver à faire créer des services publics qui ne seraient que de grasses sinécures, nous sommes bien obligé de constater que ce n'est point là de la science, mais purement et simplement du commerce.

Le journal hebdomadaire *L'Univers illustré* n'est pas en reste. En janvier 1886, toujours, le docteur Decaisne formule de graves accusations contre Pasteur :

L'avenir, un avenir prochain, démontrera aux yeux de tous l'inanité, sinon le danger, de vos inoculations, toutes les fois que vous vous trouverez en présence d'un individu non simplement mordu, mais en puissance de rage, comme cela s'est vu chez la jeune Pelletier, morte récemment de la terrible maladie au milieu d'horribles souffrances quelques jours après vos inoculations qui devaient l'en préserver.

Dans la région des Alpes du Sud, le principal journal radical est *Le Petit Provençal*

édité à Marseille et imprimé à 45 000 exemplaires. Ce qui en fait, avec *Le Petit Marseillais*, un des deux journaux les plus lus de la Provence, loin devant tous les autres titres de presse. *L'Annuaire de la presse de 1885* le décrit comme étant le journal régional de

l'union des Gauches, ami de MM. Clemenceau et Lockroy. La rédaction, composée de jeunes écrivains, défend avec énergie la cause républicaine radicale.

Or, contrairement à *L'Intransigeant* à Paris, *Le Petit Provençal* ne participe pas à ces critiques ni à ces attaques de la gauche radicale contre Louis Pasteur. Au début de l'année 1886, le journal publie plusieurs articles favorables au traitement de Pasteur contre la rage *qui donne des résultats merveilleux: le vaccin antirabique est d'un effet sûr*, écrit un rédacteur.

Même s'ils votent pour les candidats radicaux des Basses-Alpes et s'ils lisent la presse radicale parisienne opposée à Pasteur, le dossier conservé aux archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence montre que Casimir Sauvan et les parents de Marie Laugier ne tiennent pas compte de ces avis négatifs.

tifs : c'est à Paris, dans le laboratoire de Louis Pasteurs qu'ils veulent absolument se rendre.

Les Méaillais n'étaient cependant pas ignorants de l'importance et de l'efficacité de la vaccination : entre 1858 et 1872, les tableaux annuels dressés par le médecin cantonal d'Annot montrent que la presque totalité des nourrissons et des petits enfants du village ainsi que ceux de Marseille ou de Toulon placés en nourrice à Méailles, ont été vaccinés contre la variole. Théodore Sauvan, le fils aîné de Casimir, l'a été le 10 mai 1870 à l'âge de 5 mois. Marie Laugier ne figure pas dans ces tableaux car elle est née un an après le dernier document conservé.

Les voyageurs, les géographes, les hommes politiques français ont inventé, au XIX^e siècle, une véritable légende noire de la vie des montagnards, tel l'économiste Auguste Blanqui qui écrit, dans un texte de 1843 consacré à la question du reboisement des Alpes du Sud :

On [y] trouve des populations plus éloignées de l'influence française que les îles Marquises. [...]

1^{re} ANNÉE.

NUMÉRO 2

LE PETIT MARSEILLAIS



Administration et Rédaction : 15, QUAI DU CANAL. — MARSEILLE.
Prix du numéro : 10 cent.

MARSEILLE.

Dimanche 8 Novembre 1885

Pour les annonces, s'adresser à M. ALLARD
4, rue du Ramelet, à MARSEILLE



M. PASTEUR

L'importation d'une brouette y produirait autant de sensation qu'une locomotive. [...] Les communications ne sont ni grandes ni petites: elles n'existent pas. L'habitant des Alpes, et surtout celui de ces régions excentriques, ne connaît guère des inventions de la civilisation que la douane et le fisc; aucune miette du festin national n'arrive jusqu'à lui. N'est-ce pas une situation digne d'intérêt que celle de ce peuple vivant de la vie primitive, à quelques lieues de la civilisation la plus raffinée?

Auguste Blanqui est pourtant né en 1805 à Puget-Théniers, sous-préfecture des Alpes-Maritimes située dans la vallée du Var, à 39 kilomètres en aval de Méailles, et il y a vécu jusqu'à l'âge de 13 ans.

Le dossier de la vaccination antirabique de Casimir Sauvan et de Marie Laugier constitue un démenti cinglant à ces considérations méprisantes.

Dans sa remarquable bibliographie consacrée à Louis Pasteur, l'historien des sciences Michel Morange souligne l'importance du télégraphe dans la diffusion mondiale et instantanée de l'annonce du vaccin antirabique et celle du développement des réseaux de

transports ferroviaires et maritimes qui facilitent les voyages des personnes mordues vers le laboratoire de la rue d'Ulm. Les documents conservés aux archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence montrent, eux aussi, mais à l'échelle réduite du village de Méailles, de la vallée de la Vaïre, de l'arrondissement de Castellane et du département des Basses-Alpes, le rôle clé joué par la ligne télégraphique établie entre la préfecture, la sous-préfecture et Annot, qui transmet les informations instantanément, ainsi que la facilité à gagner Paris à partir de Digne en un peu plus de vingt-quatre heures grâce au chemin de fer. La neige elle-même n'est pas un obstacle majeur à l'urgence des voyages de Casimir Sauvan et de Marie Laugier. Les seuls obstacles sont d'ordre administratif: retards causés par la demande d'autorisation auprès du ministre de l'Agriculture, et délais de transmission des dépêches télégraphiques par le facteur pédestre entre Annot et Méailles...

Bien que dépourvu d'un télégraphe et d'une gare, le village de Méailles n'est pas

coupé des inventions de la civilisation et ses habitants, dans leur grande majorité agriculteurs et éleveurs, sont encore moins un peuple vivant la vie primitive tels qu'Auguste Blanqui les décrivait.

Les villages les plus difficilement accessibles des Alpes du Sud n'ont jamais été isolés du reste du monde. Les nouvelles les plus importantes comme les plus futiles y arrivaient rapidement. Très rapidement. Les archives des communautés d'Ancien Régime et des communes du XIX^e siècle, même les plus anecdotiques, ne cessent de nous le montrer.

Éléments de bibliographie

- Liasse 5 M 31, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence.
- Michel Morange, *Pasteur*, Gallimard, 2022.
- Jean-Luc Chappey, *Pasteur et les antivax*, Agone, 2025.
- Plusieurs titres de la presse nationale et régionale, entre le 26 octobre 1885 et début mars 1886, ont été lus in extenso sur *Gallica* et aux archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence.
- Les informations concernant l'état civil de Casimir Sauvan et de Marie Laugier, la vie administrative de Méailles et d'Annot, ont été obtenues en dépouillant les archives communales déposées aux archives départementales à Digne et celles conservées en mairie de Méailles.

PARCOURS DU LIVRE VOYAGEUR

Olivier Joseph

Louis Pasteur et les Alpes du Sud

*Merci d'indiquer ici la boîte à livres
(commune, code postal...)
où vous avez emprunté cet ouvrage.*

*Quand les deux pages seront remplies,
merci de les prendre en photo et de les envoyer à :
edi.deleatur@gmail.com*

Dans la même collection

1. *Pedro Oro Enla Espalda, Argentine, novembre 2019, 2020.*
2. *Welcome Bienvenüe, Le Clou du spectacle, Rétrospective, Musée des Beaux-Arts de Lyon, été 2019, 2020.*
3. «*Fèque Niouws*», *la collection complète*, 2020.
4. *Le Poète, Poèmes nuls*, 2020.
5. *Le premier roman en Emojis*, 2020.
6. *À la Une!* (pastiches de premières pages ou couvertures de journaux et revues), 2021.
7. Collectif, *Chiennes de vies!* (biographies imaginaires), 2021.
8. Groupe alpin du Gros-Caillou, *Expédition au K2*, 2021.
9. Pierre Laurendeau, *Le cinéma n'est pas la vie*, 2021.
10. Collectif, *31 vues sur rue*, 2022.
11. Sâr Qizil Geri, *Les Dix Secrets sumériens*, 2022.
12. Pierre Laurendeau, *Qu'il est doux d'écrire une belle histoire d'amour quand la guerre est si proche*, 2022.
13. Collectif, *Yves Ledroit, alpiniste et poète*, 2022.
14. Ramón Alejandro, Armando López Salamó, *146 dessins érotiques* (bilingue), 2022.
15. Moi, *Le Grand Livre de Moi*, 2022.
16. *Actes des Journées Oumonpo (Champcella)*, 2022.
17. Jean-Jacques Gévaudan, *peintre du désir en clair-obscur*, 2022.
18. Yak Rivais, *Con fetti*, 2022.
19. *48 dédicaces modèles*, 2022.
20. Pierre Laurendeau, *La Folie des bords de Loire*, 2022.
21. Collectif, *30 Nouvelles Vues sur rue*, 2022.
22. *L'Ami du Clergé* (extraits), 2023.
23. Yak Rivais, *Maraboud'ficelle*, 2023.
24. Pierre Laurendeau/Éloïse Paul, *La Frontière*, 2023.
25. Comtesse de Ségur, *Un bon petit diable* (révisé), 2023.
26. Pierre Laurendeau, *L'horrible meurtre au petit noir*, 2023.
27. A. Doriac et G. Dujarric, *Discours modèles... (extraits)*, 2023.

28. Bingue Gépété et Pierre Laurendeau, *Parapluie, Machine à coudre et Table de dissection*, 2023.
29. Alfred Jarry, *Éléments de 'Pataphysique pour les néophytes*, 2023.
30. Pierre Laurendeau, *Le Passager clandestin, et autres histoires brèves*, 2023.
31. Pierre Laurendeau, *Le droit d'auteur est-il soluble dans la démocratie?* 2023.
32. Pierre Laurendeau, *Moche ou la Quête du Rabot*, 2023.
33. Pierre Charmoz, *La marmotte dans tous ses états*, 2023.
34. Collectif, *33 Nouvelles nouvelles vues sur rue*, 2024.
35. Paul Lafargue, *Le Droit à la paresse*, 2024.
36. Patrick Boutin, *Graines de Chouïa*, 2024.
37. Collectif culturel du Gros-Caillou, *Le Gros-Caillou dans tous ses états*, 2024.
38. Groupe alpin du Gros-Caillou, *Les sports de montagne aux Jeux olympiques*, 2024.
39. Pierre Charmoz, *Les Alpes pittoresques*, 2024.
40. Copilot, *Le Balai et l'Aspirateur (à la manière de Philippe Sollers)*, 2024.
41. Institut scientifique du Gros-Caillou, *La Science illustrée*, 2024.
42. Groupe alpin du Gros-Caillou, *Notes d'exploration dans les monts Znaya*, 2024.
43. P. Charmoz, Copilot, *Sous le ciel vaste et glacé*, 2024.
44. *La Sango de la Marmoto / Le Sang de la Marmotte* (traduit de l'espéranto par Sylvain Erdepoinzé), 2024.
45. Jacques Le Mineur, *Abrégé de désespéranto et autres textes*, 2024.
46. *Abolition de l'esclavage des nègres dans les colonies françaises* 2024.
47. Collectif, *Hommage à F'murrr*, 2024.
48. Waldo / Le Flâneur / Nathalie Ferrand-Stip, *Mosaïques en clin d'œil*, 2024.
49. Collectif, *29 (re)Vues sur Rue*, 2024.
50. Collectif, *Anthologie des boîtes à livres*, 2025.
51. Patrick Boutin, *Pêli-Mélo*, 2025.

52. Alain Zalmanski, *Dingbats – rébus typographiques*, 2025.
53. Sylvain R:é, *Ze Cure*, 2025.
54. Purée, *Banane et Kalachnikov*, 2025.
55. Pascal Proust, *Catalogue des modèles standards*, 2025.
56. Institut scientifique du Gros-Caillou,
La statistique, c'est élastique, 2025.
57. Collectif, *Le Désir au féminin*, 2025.
58. Collectif, *Anthologie des boîtes à livres (volume 2)*, 2025.
59. Alain Zalmanski, *Récréations mathématiques*, 2025.
60. Jean-Paul Plantive, *Vers holorimes*, 2025.
61. BoB, *Prototypes voués aux échecs*, 2025.
62. Joël Henry, *Le Laphotex*, 2025.
63. Olivier Joseph, *Pasteur et les Alpes du Sud*, 2025.
64. *Le Carnet noir*, 2025.

Dans la même collection...

A. Dorian et G. Dujarric

Discours modèles

POUR TOUTES
LES CIRCONSTANCES
DE LA VIE PRIVÉE
ET PUBLIQUE

Extraits



Club Samizdat

Achevé d'imprimer
en décembre 2025
pour le compte du Club Samizdat,
hébergé par
les Éditions Deleatur
2603 route du Ponteil
05310 Champcella
ISBN 978 2 86807 382 2
<https://deleatur.fr>

Dépôt légal : décembre 2025

Tirage: 100 exemplaires

Impression UE.